

APPEL DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE DU 17 DÉCEMBRE 2020

UNIVERSITÉ MALTRAITÉE, ÉTUDIANT·ES EN DANGER, PERSONNEL ÉPUISE - URGENCE !

L'année 2020 aura été particulièrement douloureuse. Au-delà du bilan humain malheureusement lourd, la crise sanitaire a également provoqué une crise économique inédite qui la redouble et qui laisse présager des conséquences sociales désastreuses, et d'ores et déjà visibles, pour la jeunesse et les personnes économiquement et socialement fragiles. Réduire le chômage, les inégalités sociales et la pauvreté demeure plus que jamais un défi. Pour envisager des jours meilleurs, il est urgent d'y répondre autrement que par des mesures essentiellement budgétaires au service des grandes entreprises privées. Sous couvert d'urgence sanitaire, nos libertés fondamentales et la démocratie sont chaque jour lourdement attaquées de manière insidieuse. Le gouvernement met à profit la situation sanitaire pour brader le service public au bénéfice d'intérêts privés et réintroduire sa réforme inégalitaire et régressive des retraites en ignorant l'opposition forte qui s'est exprimée l'hiver dernier.

Les universités laissées-pour-compte de la crise sanitaire

Un mois après la bascule des enseignements à distance à l'exception de quelques TP dérogatoires, le Président de la République a annoncé le 24 novembre, sans aucune concertation ni aucune justification, que les universités ne pourraient accueillir à nouveau tou·tes les étudiant·es qu'à partir du 4 février prochain, et ceci alors que les CPGE ou les STS continuent de fonctionner soit en intégralité dans les lycées soit avec un taux d'occupation de 50 %. Cette décision unilatérale, aux conséquences très lourdes à court et moyen-termes, a provoqué de fortes réactions dans la communauté universitaire en faveur d'un accueil anticipé des étudiant·es. Le 4 décembre, le Président évoquait cette fois une reprise possible « un peu plus tôt en janvier », laissant le MESRI décliner concrètement cette éventualité. Le même jour, Jean Castex recevait avec F. Vidal celles et ceux qu'il appelle « les représentants des acteurs de l'enseignement supérieur », à savoir exclusivement le bureau de la CPU et des responsables d'établissements et du CNOUS, pour travailler sur une réouverture progressive des universités aux étudiant·es début janvier.

Le ministère affiche son mépris du dialogue social

Ce choix d'un dialogue en cercle fermé, excluant les organisations syndicales, est inacceptable. En dépit de nos demandes réitérées, le SNESUP-FSU n'a toujours pas été reçu par le cabinet pour discuter des modalités concrètes de l'accueil des étudiant·es et des moyens indispensables à celui-ci dans les meilleures conditions. Aucune nouvelle de notre ministre sur ce sujet alors qu'une rencontre hebdomadaire sur la situation relative à la crise sanitaire et à la gestion des enseignements avait été promise le 30 octobre dernier par son cabinet. La ministre a pourtant trouvé le temps de nous adresser deux courriers en une semaine au début du mois de décembre : l'un pour vanter la LPR, son caractère historique et tous les bienfaits que nous devons en attendre, et l'autre pour inviter le syndicat à une concertation sur les modalités de recrutement des EC qui était attendue en amont du vote de la LPR ! Le ministère méprise les instances. Le CTU, instance représentative des EC compétente en matière statutaire, n'a même pas été consulté

avant l'examen de cette loi. Quant au CHSCT ministériel censé examiner les conditions d'une rentrée le 7 janvier, il a été convoqué le 16 décembre en soirée pour une réunion le surlendemain.

Retrouver les étudiant·es et les collègues

Le SNESUP-FSU demande depuis des mois une réévaluation du budget alloué aux établissements à la hauteur des coûts supplémentaires occasionnés par la crise sanitaire. Il rappelle la nécessité que s'organise, dès maintenant et dans des conditions sanitaires sécurisées, le retour des étudiant·es et des enseignant·es dans les murs des universités afin de commencer le second semestre avec une organisation stable, en « présentiel », et mettre fin tant qu'il est encore temps, au « décrochage » massif déjà constaté. Le SNESUP-FSU demande la reprise des cours en « présentiel » dans le respect des prescriptions sanitaires assortie des moyens pour dédoubler les groupes en particulier pour les enseignements de première année. Il demande également du matériel sanitaire, la mise à disposition de tests pour tous les personnels et étudiant·es et la mise en œuvre de travaux nécessaires pour le réaménagement des locaux avec notamment une aération conforme aux mesures sanitaires. L'urgence est à la réouverture des établissements aux étudiant·es et non à la mise en œuvre de réformes néfastes (IUT, formation des enseignant·es, établissements expérimentaux) et d'une loi de programmation de la recherche (LPR) qui semble être le seul sujet d'occupation digne de l'intérêt de notre ministre. Les étudiant·es ne peuvent plus attendre. Les enseignant·es et les chercheur·es doivent retrouver des meilleures conditions de travail.

Une régression inédite des libertés publiques en temps de paix

Ces dernières semaines, plusieurs décisions gouvernementales ont contribué à dégrader les conditions du débat public. Outre le délit d'entrave ajouté à la dernière minute à la LPR, le gouvernement a élaboré un projet de loi dit de « sécurité globale » dont plusieurs dispositions limitent des libertés aussi fondamentales que la liberté d'expression ou la liberté de la presse. Si on ajoute à ces dispositions législatives la création par voie réglementaire de trois nouveaux fichiers de surveillance qui font mention des « opinions syndicales » des personnes ainsi recensées, l'année 2020 aura été marquée par un tournant autoritaire qui va à l'encontre des valeurs démocratiques.

Construire une réaction collective d'ampleur

Les mobilisations qui ont eu lieu contre la LPR depuis la rentrée et les succès du SNESUP-FSU aux dernières élections dans de nombreuses universités montrent qu'une riposte est possible. Après la période de repos qui s'annonce, et dont il faut absolument profiter pour souffler et s'éloigner des écrans qui ont pris une place démesurée dans notre quotidien, le SNESUP-FSU appelle les collègues à être présent·es dès les premiers jours de janvier dans leurs établissements pour reprendre possession des lieux, retrouver les étudiant·es et rompre avec l'isolement. Il appelle à s'appuyer sur les élu·es de toutes les instances pour faire entendre leur voix à tous les niveaux dans les établissements et exiger l'organisation d'un retour en « présentiel » et des moyens substantiels pour faire face aux défis qui nous attendent.

Le SNESUP-FSU appelle les collègues à mettre en place les conditions d'une réaction collective de grande ampleur dès la rentrée de janvier. La CP-CNU appelle l'ensemble des EC à ne pas siéger dans des instances d'évaluation et à refuser de participer aux comités de visite du HCERES. **Le 14 janvier, elle appelle à se rassembler à Paris** pour défendre le service public de l'ESR. **Le 26 janvier se prépare une journée de mobilisation intersyndicale** dans le secteur de l'éducation. Le SNESUP-FSU appelle à préparer toutes ces mobilisations et à s'y engager avec force et détermination. ■